

avril 1994

PISCINES PRIVÉES

Une irrésistible envie de plonger

La 27^e Foire d'Albi est placée sous le signe des loisirs et du plein air. Parmi les exposants extérieurs, les carrés bien bleus des piscines attirent le regard... Envie de piquer une tête ?



« Les personnes qui viennent à la foire se renseignent. Puis elles rentrent chez elles, prennent le décimètre, entreprennent le tour du jardin, calculent et recalculent, puis viennent nous voir quelque temps plus tard pour une piscine « prête à plonger ou en kit », explique Lionel Reveille, artisan albigeois.

Le développement des piscines privées s'explique essentiellement par deux facteurs. Avec l'invention du liner, un film qui remplace la pose de carrelages, le fond du bassin est plus vite réalisé et permet la commercialisation de pisci-

La tentation est grande ! En maçonnerie ou kit à monter soi-même, la piscine est un produit qui tend à se démocratiser.

nes en kit. « Le kit comprend les pièces de circulation d'eau, le revêtement, les pompes et accessoires ».

Une fois construite, la piscine nécessite un entretien mi-

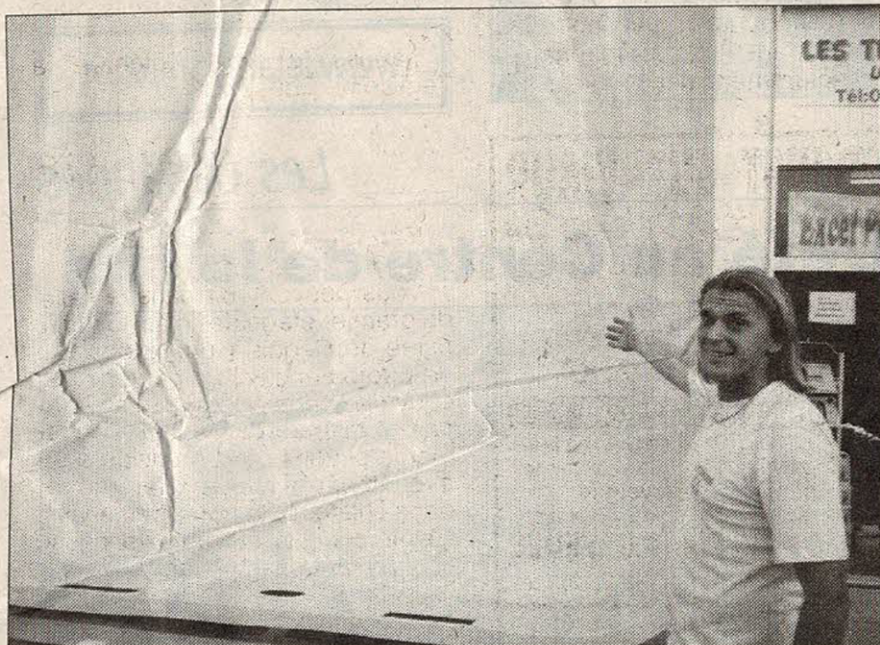
nutieux, un dosage de produits. « Cette corvée peut être évitée grâce à un système inventé il y a cinq ou six ans : le traitement au sel. Un salage d'eau de la piscine et un appa-

reil d'électrolyse nettoient automatiquement. Et plus d'odeur de chlore ! A titre de comparaison, l'eau de mer contient 35 g de sel par litre, celle d'une piscine ainsi traitée n'en ren-

ferme que 5 g par litre ».

Si l'installation de piscines s'est beaucoup démocratisée, il n'en demeure pas moins que le prix d'installation équivaut à celui d'une voiture neuve.

"Une piscine est à la portée de tous"



• **Lionel Réveillé présente son nouveau type de piscines**

C'est ce que précisait l'autre soir, Lionel Réveillé, directeur de la société Les Techniciens de la Piscine auprès de clients et de personnes intéressées. Avoir une piscine chez soi est possible et cela n'est pas réservé à une certaine catégorie sociale. Lionel Réveillé présentait à cet effet un nouveau type de piscine consistant en une monocoque réalisée à partir de résine de polyester et de fibres de verre. La rapidité de la mise en œuvre est indéniable. Une fois le trou de la piscine réalisé ainsi que la mise du bassin, il ne faut que quelques jours pour terminer l'ou-

vrage. C'est là un gain de temps et une économie financière.

Au cours de cette présentation le directeur des Techniciens de la Piscine ne manquait pas de rappeler la nouvelle réglementation de sécurité concernant les piscines. Depuis le 1er janvier 2004, la pose de barrières est obligatoire. Les piscines construites avant le 1er janvier 2004 devront en être pourvues avant le 14 janvier 2006. Une nécessité vu le nombre d'accidents qui se produisent chez les enfants.

Philippe Levasseur.

portrait

Trente ans de piscines au compteur

À 50 ans, Lionel Réveille en a 30 comme piscinier, et 1 200 modèles installés en France. Il possède deux marques, « Les piscines de Lionel », qui distribue et pose, et sa société de fabrication, « Piscine Réseau Polyester (PRP) » qui livre aussi des professionnels sur 15 départements. Samedi 26 septembre, il devait avoir son stand à la Foire de Toulouse, comme il est à celle d'Albi depuis 1992. Lionel Réveille vient du terrain, c'est sa force, comme sa volonté de rester indépendant, malgré les offres de rachat. Il tient à la proximité et au lien avec le client. Il sélectionne ses revendeurs sur ces mêmes critères. « Des gens du bâtiment qui ont au moins 5 ans d'expérience », il s'inscrit dans la durée et la con-



fiance. « Je fais du direct, je maîtrise tout, de la fabrication à la mise en eau et au SAV. On m'appelle pour une histoire de robinet, je réponds et je me déplace s'il le faut ». Après avoir longtemps installé des piscines traditionnelles, en 2003, il sent le mar-

ché muter. Il se convertit aux coques polyester, crée ses matrices (15 designs de références) et les fait fabriquer en Dordogne. Il choisit les résines, les gels et les renforts. La coque polyester s'est imposée en rapport qualité-prix. Elle réclame moins de main-

d'œuvre et de temps, une semaine au lieu de deux mois. La version « tradi » convient à tous les terrains, même en pente, s'intègre à l'environnement et n'est pas limitée en largeur par le transport. « Mais depuis 2003, on a éliminé le plomb du liner. Il faut le changer tous les 10 ans, ce qui représente 4 000 à 4 500 € ». La tendance révèle la piscine urbaine de moins de 10 m², sans permis de construire, adaptée aux petits terrains. Lionel Réveille a connu l'évolution technique et la démocratisation. « J'ai commencé par des 8 m x 6 m en tradi, aujourd'hui je fais aussi des 4,30 x 2,20 en polyester ». Il tient le rythme de 40 bassins par an. Dans le métier, le « Viking » est presque une légende.